

Le programme en quelques mots

Objectifs

Erasmus + est le programme européen visant soutenir des actions dans le domaine de l'éducation, de la formation et de la jeunesse et du sport.

Pour qui ?

Étudiants ; membres des équipes éducatives, jeunes diplômés, jeunes en formation professionnelle, jeunes hors du système éducatif, enseignants, professionnels et décideurs du secteur de la jeunesse...
NB : les candidatures individuelles ne sont pas acceptées

Activités éligibles

Le programme s'articule autour de **5 actions clés** :

1- Mobilité des individus

- Améliorer la compréhension de la diversité des cultures à travers des périodes de stages, études, volontariat et échanges
- Mobilité des apprenants et du personnel (étudiants, enseignants, formation professionnelle...)
- Mise en place de masters communs Erasmus Mundus
- Garantie de prêt pour étudiants
- Service Volontaire Européen (SVE) et échanges de jeunes

2- Coopération en matière d'innovation et d'échanges de bonnes pratiques

- Partenariats stratégiques (ex : Leonardo, Comenius, Grundtvig et Erasmus)
- Alliances de la connaissance et alliances sectorielles pour les compétences : partenariats à grande échelle entre éducation, formation et monde de l'entreprise
- Coopérations internationales dans le supérieur
- Plateformes informatiques de coopération (e-Twinning notamment)

3- Soutien aux réformes politiques

- Favoriser la coopération européenne dans les domaines de l'éducation, la formation et la jeunesse
- Mise en œuvre d'outils de transparence et de reconnaissance européens tels que le Cadre Européen des Certifications, Système européen de transfert et d'accumulation de crédits (ECTS), Système européen de transfert de crédits pour l'enseignement et la formation professionnelle (ECVET), Europass,...
- Appui des programmes d'actions spécifiques (processus de Bologne sur l'enseignement supérieur et de Copenhague sur la formation professionnelle)
- Soutien au dialogue avec les pays tiers et organisation internationales

4- Activités Jean Monnet

Soutien à l'enseignement, la recherche et le débat sur l'histoire, la politique, l'économie et le droit de l'Union européenne (y compris à travers des modules académiques, chaires, centres d'excellence et débats universitaires)

5- Coopération dans le domaine du sport

Lutte contre le dopage et la violence dans le sport, soutien à la gouvernance et au bénévolat, promotion de l'activité physique à travers des soutiens à des partenariats collaboratifs et à des événements sportifs sans but lucratif impliquant plusieurs pays européens

Un **programme de travail annuel** définit les priorités et typologies d'actions éligibles.

La gestion du programme est partagée entre l'Agence « éducation, audiovisuel et culture » (l'EACEA) et les agences nationales Agence Erasmus+ France – Jeunesse et Sport et Erasmus+ France – Education et Formation.

Plus d'info

[Site Internet](#)
[Guide du Programme Erasmus +](#)